MENTION COMPLÉMENTAIRE ACCUEIL RÉCEPTION

Formation éligible au CPF

Hôtellerie - Restauration - Tourisme

Objectifs

Préparation à la Mention Complémentaire Accueil Réception. Préparation au métier de réceptionniste dans les hôtels, résidences, centres para hôteliers

Contenus

Domaines professionnels : – Accueil et communication – Animation et gestion commerciale – Gestion administrative (réservation, enregistrement, facturation, encaissement) Domaines généraux : – Communication écrite et orale – Langues vivantes

Pré-requis

Avoir un diplôme de niveau Bac, Avoir une bonne condition physique et résistant à la station debout prolongée Accepter de travailler en horaires décalésAvoir une bonne présentation et le sens de l'écoute Apprécier le travail en équipe

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien individuel et tests de positionnement

Public concerné

Salariés, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 720h
- Nombre d'heures en entreprise : 420h
- Nombre d'heures au total : 1040h

Dates

Du 02/09/2024 au 13/06/2025 à Chamalières

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Contrôle en cours de formation
- Examen final

Validation

Diplôme Éducation Nationale niveau 4 Accessible en VAE.

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement Région
- Financement Pôle Emploi

Tarif

A partir de 14€/heure/centre
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

Taux de réussite 100% (2023)

code RNCP ou RS

RNCP37921

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse - 28-07-2023

Débouchés et poursuites d'études

Les études peuvent se prolonger vers un BTS Management en Hôtellerie Restauration.

Le titulaire de la MC Accueil-Réception peut exercer dans: Hôtels de tourisme indépendants et de chaîne ; Résidences hôtelières et de tourisme ; Villages de vacances et centres de loisirs ; Centres thermaux et de thalassothérapie avec hébergement ; Centres d'hébergement para hôteliers : résidences médicalisées, centres d'entraînement sportifs.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée hôtelier Valéry Giscard d'Estaing
Voie Romaine
63400 - Chamalières

Contact
Céline TAILLEFUMIER
04 73 26 35 06
greta-auvergne@ac-clermont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE